

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2026

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES FAMILLES PAR LA CRÉATION D'UN PRÊT À
TAUX ZÉRO - (N° 2679)

N° CF16

AMENDEMENT

présenté par
Mme de Pélichy, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« primo-accession »,

les mots :

« première propriété ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.